



## Problème récurrent de carte bloquée

Par **Pardies Julien**, le **03/05/2017** à **11:35**

Bonjour,

Je suis client à la caisse d'épargne depuis un certain nombre d'années et je suis confronté depuis quelques temps à des soucis financiers dû à mon activité pro à 3/4 temps ( je suis auxiliaire de vie ). Même si j'essaie de faire attention, il arrive parfois qu'il y ait quelques soucis financiers dû à des imprévus de type véto ou autre réparation auto ... ( je n'ai droit qu'à 200€ de découvert )

Seulement voilà, mon conseiller à l'air piétiné et poings liés et seul le directeur d'agence a la main sur mon compte, donc difficile de me faire entendre.

Aujourd'hui, j'ai voulu mettre de l'essence, je n'ai pas pu ( à tort ) pour cause de " carte bloquée " alors que mon compte est dans le positif.

Le soucis c'est que, ce n'est pas la première fois qu'ils me font le coup et moi, ça me met en porte à faux avec mon boulot puisque, plus d'essence = pas de travail ...

J'ai essayé de régler cela à l'amiable en allant le voir et en lui expliquant correctement les choses, je pensais m'être fait comprendre mais visiblement, non.

Ce n'est pas la première fois que cela m'arrive, j'ai dû déjà par le passé, annuler certains de mes rdv à cause de cela, et je vais devoir recommencer aujourd'hui.

Je commence à en avoir plus que marre de cette mascarade, déjà que je gagne pas beaucoup d'argent, si en plus on me coupe mes vivres ... Surtout que je paye pour avoir cette carte !

Ma question est la suivante : Quels sont mes recours ? Tout en sachant que le dialogue ne suffit plus et que ma banque se prend pour une curatelle me concernant ...

Je souhaiterais porter plainte, solliciter 60M de consommateurs, qu'en pensez vous ?

Merci par avance pour vos bons conseils

Julien